

MONNAIE

Les premières pièces de monnaie émises pour le Canada furent les pièces d'argent valant cinq et quinze sols frappées par Louis XIV en 1670.

Les deux premières banques ont obtenu leur charte dans les années 1820.

Au moment de la Confédération, en 1867, le gouvernement fédéral a assumé la compétence législative en matière d'émission de la monnaie. Le système bancaire moderne est né après l'adoption de la Loi sur les banques en 1870.

La Banque du Canada a commencé ses opérations en 1935. Elle produit chaque année environ 240 millions de nouveaux billets de banque dont la valeur dépasse le milliard. La Monnaie royale canadienne, inaugurée en 1908 comme succursale de la Monnaie royale de Londres, est devenue un organisme du gouvernement du Canada en 1931.

Le billet de 1 dollar canadien vaut 100 cents, 20 pièces de 5 cents, 10 de 10 cents, 4 de 25 cents ou 2 de 50 cents. Les coupures sont de couleurs différentes et valent \$1 (vert), \$2 (vieux rose), \$5 (bleu), \$10 (violet), \$20 (vert jaunâtre), \$50 (orange), \$100 (brun) et \$1,000 (rose).

La pièce de 1 cent canadienne est en bronze. Toutes les autres (5 c., 10 c., 25 c. et 50 c.) sont entièrement en nickel. Depuis août 1968, il n'y a plus d'argent dans les pièces de monnaie canadiennes, parce que la hausse du prix de l'argent leur donnait une valeur supérieure à la valeur nominale: ainsi, à un moment donné en 1968, la pièce de 25 cents canadienne valait en réalité 40 cents.